

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 06/10/2021 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : <b>CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE</b> Pôle du Plateau Technique – Service : Anesthésie/Réanimation – Unité : Anesthésie centrale
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en anesthésiologie-réanimation chirurgicale
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64                      ARTICLE : 11                      PARAGRAPHE : 21                      CODE POSTE : <b>1215</b>
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - TAHITI - PIRAE - TAAONE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le praticien hospitalier spécialisé en anesthésiologie-réanimation chirurgicale prend en charge de manière anesthésique les patients devant subir tout acte médical (chirurgie, endoscopie, examens douloureux, etc.) ainsi que la réanimation des patients présentant une ou plusieurs défaillances d'organe quel que soit le contexte, et ce 24h/24, 7j/7, en collaboration avec ses confrères du service et/ou de l'établissement, conformément au projet d'Etablissement.
9	EFFECTIFS ENCADRES                      A                      B                      C                      D                      Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du service d'Anesthésie/Réanimation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Moyens informatiques et bureautiques ; - Logiciels informatiques de gestion des patients (AS400, DMP Web) ; - Moyens généraux du service et moyens spécifiques à la spécialité ; - Accès à la bibliothèque médicale.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Participation obligatoire avec ses collègues de la spécialité aux gardes et astreintes d'anesthésie ; - Participation facultative aux gardes de réanimation sous réserve des impératifs de service ; - Obligation de Formation Médicale Continue.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Assurer la prise en charge globale des patients nécessitant le recours à l'anesthésie et ce dans le respect des bonnes pratiques et des compétences conférées par la spécialité ; - Assurer la réanimation pré, per et post-opératoire des opérés, au bloc opératoire ainsi que dans les services d'hospitalisation si nécessaire, avant transfert en réanimation ; - Assurer la mise en route et le suivi des examens et des traitements ; - Réaliser des gestes techniques +++ : cathétérismes divers (périphériques, centraux, artériels, PiccLine), ventilation invasive ou non, anesthésie locorégionale par neurostimulation ou par échographie, drainages divers (plèvre notamment), réanimation cardiovasculaire et respiratoire, doppler transcrânien et échocardiographie, etc. ; - Coordonner le suivi médical avec les différents intervenants médico-chirurgicaux ; - Assurer la liaison avec le(s) médecin(s) traitant(s) et les proches ; - Réaliser le codage de l'activité médicale (PMSI, Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information) ; - Assurer l'information au patient et aux familles.
14	ACTIVITES ANNEXES :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'enseignement aux Infirmiers diplômés d'Etat (IDE), aux Infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE), aux Sages-femmes, aux internes et externes et aux assistants ;</li> <li>- Participer aux cours à l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) dans le domaine de compétences exercé, sous réserve de volontariat ;</li> <li>- Assurer la formation médicale continue et l'évaluation des pratiques professionnelles ;</li> <li>- Participer éventuellement à différentes commissions d'établissement ;</li> <li>- Peut être amené à exercer temporairement dans les établissements relevant du service public hospitalier (art 3 délibération 96-136 APF), sous réserve de volontariat.</li> </ul>
--	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	<b>CADRE D'EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER</b>
16	<b>SPECIALITE SOUHAITABLE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'État de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) d'anesthésie-réanimation ;</li> <li>- Certificat d'études spécialisées (CES) d'anesthésie et réanimation ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) d'anesthésiologie-réanimation chirurgicale ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en anesthésiologie-réanimation chirurgicale sur le territoire français.</li> </ul>

**S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert**

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anesthésie-réanimation polyvalente, enfant et adulte ;</li> <li>- Posséder toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité ;</li> <li>- Maîtriser les techniques, procédures et bonnes pratiques liées à son domaine d'activités ;</li> <li>- Être apte à organiser et animer une équipe : motiver, former, informer ;</li> <li>- Maîtriser les outils bureautiques ;</li> <li>- Connaître et maîtriser la culture, les langues, les techniques et les coutumes locales dans son domaine d'activité ;</li> <li>- Savoir faire preuve d'intégrité éthique et respecter la déontologie ;</li> <li>- Faire preuve de disponibilité ;</li> <li>- Être apte à travailler en équipe ; avoir l'esprit d'équipe ;</li> <li>- Maîtriser les techniques de management ;</li> <li>- Respecter la confidentialité et le secret professionnel, faire preuve de discrétion.</li> </ul>	X	X X	X  X X X

18	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistanat, clinicat, ou expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un établissement hospitalier à compter de la date d'obtention de la spécialité requise ;</li> <li>- Expérience en réanimation.</li> </ul>
----	--

19	<b>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400</b>
----	--

20	<b>DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.</b>
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature